



Traité Baba Batra

Michna 6 - Chapitre 5

אַרְבַּע מְדוֹת בַּמּוֹכְרִים:
מֶכֶר לוֹ חֲטִיִּם יְפוֹת, וְנִמְצְאוּ רָעוֹת,
הַלּוֹקֵה יִכּוֹל לַחְזֹר בּוֹ;
רָעוֹת, וְנִמְצְאוּ יְפוֹת,
הַמּוֹכֵר יִכּוֹל לַחְזֹר בּוֹ;
רָעוֹת, וְנִמְצְאוּ רָעוֹת,
יְפוֹת, וְנִמְצְאוּ יְפוֹת,
אֵין אֶחָד מֵהֶם יִכּוֹל לַחְזֹר בּוֹ.
שְׁחֲמַתִּית, וְנִמְצְאוּ לְבָנָה,
לְבָנָה, וְנִמְצְאוּ שְׁחֲמַתִּית,
עֵצִים שְׁלִזִית, וְנִמְצְאוּ שְׁלִשְׁקָה,
שְׁלִשְׁקָה, וְנִמְצְאוּ שְׁלִזִית,
יַיִן, וְנִמְצְאוּ חֶמֶץ,
חֶמֶץ, וְנִמְצְאוּ יַיִן,
שְׁנִיָּהּ יִכּוֹלִין לַחְזֹר בָּהֶן.

Il y a quatre règles concernant les vendeurs. Si un individu dit avoir vendu du bon blé et il se trouve qu'il est mauvais, l'acheteur peut se dédire ; s'il dit avoir vendu du mauvais blé et il se trouve qu'il est bon, le vendeur peut annuler la vente ; s'il dit avoir vendu du mauvais blé et il se trouve qu'il est mauvais, ou du bon blé et il se trouve qu'il est bon, aucun des deux ne peut annuler la vente. S'il dit avoir vendu du blé brun et il se trouve qu'il est blanc ou du blé blanc et il se trouve qu'il est brun ou s'il dit avoir vendu du bois d'olivier et il se trouve que c'est du bois de sycomore ou du bois de sycomore et il se trouve que c'est du bois d'olivier, ou s'il dit avoir vendu du vin et il s'avère que c'est du vinaigre ou du vinaigre et il s'avère que c'est du vin, les deux peuvent annuler la vente.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions